



A la rentrée 2022-2023, le Grand lycée franco-libanais a mis en place une **Contribution annuelle au fonctionnement et développement de l'établissement** qui doit être payée en dollars (fresh). Elle s'ajoute aux frais d'écolage en livres libanaises (qui seront fixés en janvier 2024 conformément à la loi) et nous permet notamment d'assurer une partie de la rémunération de nos personnels en dollars dès la rentrée.

C'est la condition au maintien de la qualité de l'enseignement dispensé à nos élèves et au déroulement de l'année scolaire dans de bonnes conditions.

Cette contribution annuelle au fonctionnement et au développement de l'établissement est dégressive selon le nombre d'enfants scolarisés :

- 2.000 US\$ pour le premier enfant
- 1.800 US\$ pour le deuxième enfant
- 1.600 US\$ pour le troisième enfant et les suivants.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous joindre :
scolarite.liban.gfl@mlfmonde.org.